



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 29 août, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 22 août 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Guy LANCON, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Alain GATTELET, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Charlotte LAFOURCADE, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

Procurations

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Rosy CHAMAYOU
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
Mme Hélène LEVA a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS
M. Laurent DEMOLIS a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de Mme Charlotte LAFOURCADE
M. Italo GARD a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Madame Virginie SUATON

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

3.6. ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS POUR LA CRECHE MUNICIPALE

Madame le Maire,

RAPPELLE qu'ENEDIS a confié au Bureau d'études LD CONCEPT, dont les bureaux sont situés 14 B avenue de la Dame, 74200 THONON-LES-BAINS (France), une étude du renforcement du réseau électrique pour l'extension de la crèche Arc-en-Ciel.

INDIQUE que la commune de Veigy-Foncenex, propriétaire de la parcelle cadastrée E 1355 concernée par ce projet, doit signer une convention de servitudes avec ENEDIS, afin de concéder certains droits de servitude réelle au profit de la distribution publique d'électricité.

Vu le projet de convention de servitudes devant intervenir entre la commune et ENEDIS,

Considérant que la parcelle concernée par ce projet appartient au domaine privé de la commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Enedis à implanter sur la propriété les ouvrages décrits ci-dessous, sur la parcelle cadastrée E 1355 et dans le cadre de la convention de servitudes :

- 1 canalisation souterraine et ses accessoires, dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 12 mètres,
- les bornes de repérage si besoin,

.../...

- un ou plusieurs coffrets(s) et/ou ses accessoires, avec pose d'un câble en tranchée et/ou sur façade de mètre.

ACCORDE à Enedis le droit d'effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance, occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé qu'Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

PRECISE qu'Enedis veillera à laisser la parcelle concernée dans un état similaire à celui qui existait avant son intervention.

DIT qu'en contrepartie, Enedis versera à la commune une indemnité unique et forfaitaire de 24 euros (vingt-quatre euros).

APPROUVE les conditions de la convention de servitudes telles qu'elles lui ont été présentées, et autorise Madame le Maire à signer ladite convention ci-annexée, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 03 SEP. 2025

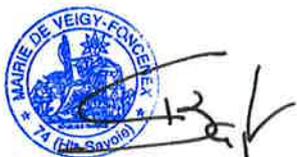
Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

03 SEP. 2025

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 29 août 2025

Maire - Catherine BASTARD



La secrétaire de séance - Virginie SUATON